

BAC PRO C.G.E.A.

Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

PAR LA VOIE SCOLAIRE

Support « Polyculture - Élevage »

au LEGTA de La Côte Saint André



La Côte
Saint-André

établissement agricole **public**



87 %

Réussite Bac Pro
2022



TAUX DE RÉUSSITE

Session 2022 : 87 %

Moyenne des 3 dernières années : 94 %



DURÉE

2 ans (première et terminale)



EFFECTIF

24 à 30 places selon les années



CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir suivi une seconde professionnelle « Productions » de préférence, ou une seconde générale et technologique avec l'avis favorable du conseil de classe portant sur la motivation du jeune.

Pour les élèves non scolarisés dans notre établissement, un entretien est obligatoire. Une demande d'inscription complétée par l'établissement d'origine et par le candidat sera examinée par une commission interne à l'établissement.



BOURSES NATIONALES

Elles sont accordées par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, sous condition de ressources des parents.

Le dossier de demande de bourse est à rendre avec le dossier d'inscription.

SECTEUR POLYCLTURE / ÉLEVAGE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Bac Professionnel CGEA « Conduite et Gestion d'une Entreprise Agricole » ayant comme support la polyculture et l'élevage, est un diplôme de niveau IV qui permet une insertion professionnelle dans les exploitations d'élevage et de grandes cultures. Il prépare à l'installation en agriculture et en particulier aux métiers d'exploitant et d'éleveur.

Il permet également la poursuite d'études en Brevet de Technicien Supérieur.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- 16 semaines de stage en exploitation agricole.
- 1 semaine de stage « ferme » sur l'exploitation du lycée.
- Des journées thématiques dédiées à l'éducation à la santé et au développement durable.
- Des EIE : Enseignements à l'Initiative de l'Etablissement mis en place sur l'ensemble du cursus et faisant état d'une grande richesse de thématiques aussi bien professionnelles, qu'artistiques et scolaires.

POURSUITES D'ÉTUDES

Le Bac Professionnel CGEA permet l'accès à la vie active comme exploitant agricole ou salarié dans une entreprise agricole.

Plus de la moitié des titulaires d'un Bac Professionnel CGEA poursuivent leurs études :

- en Certificat de Spécialisation (CS) :
 - gestion de l'entreprise agricole,
 - conduite d'élevage,
 - agroéquipements.
- en BTSA :
 - Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole (ACSE),
 - Agronomie et Cultures Durables (ACD),
 - Productions Animales (PA),
 - Autres Spécialités.

Les BTSA ACSE et ACD sont proposés par voie scolaire au Lycée Agricole de La Côte Saint André.

Le BTSA PA est proposé en apprentissage au CFPPA de la Côte Saint André.

OBTENTION DU DIPLÔME

Le Bac Professionnel CGEA porte pour moitié sur des épreuves évaluées en cours de formation (CCF) et pour moitié sur des épreuves ponctuelles terminales orales et écrites en fin de cycle. Il prend en compte la formation en milieu professionnel qui débouche sur la rédaction d'un rapport de stage faisant l'objet d'une soutenance.

PROGRAMME DE LA FORMATION

	Intitulé des modules		Heures Hebdo.
	ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (Heures hebdo.)	MG 1	Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde
MG 2		Langue et culture étrangères - Anglais	1,75 h
MG 3		Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques	2 h
MG 4		Culture scientifique et technologique	5 h
EIE		Enseignements à l'initiative des établissements	2 h
Stage Collectif		Education à la santé et au développement durable	Stage de 30 h

	Intitulé des modules		Heures Hebdo.
	ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS (Heures hebdo.)	MP 1	Pilotage de l'entreprise agricole
MP 2		Entreprise agricole, marché et territoires	1,25 h
MP 3		Gestion de l'entreprise agricole	2 h
MP 4		Gestion durable des ressources et agro-écosystème	2,75 h
MP 5		Conduite d'un processus de production	2 h
MP 6		Choix, mise en oeuvre et maintenance des agroéquipements	1,5 h
MAP		Module d'Adaptation Professionnelle : Pratiques agricoles innovantes, modèles de production agricole durable	1,5 h

ACTIVITÉS FACULTATIVES

Un enseignement optionnel possible pendant les deux années de première et de terminale, au choix :

- ◆ **Option « Hippologie-Equitation »**
 - 3 heures par semaine (équitation, pratique équestre, travail du cheval)
 - Accessible aux jeunes qui possèdent au minimum un galop 3
- ◆ **Option activité sportive de loisirs « RAID multi-sports »**
 - 2 heures d'entraînement par semaine
 - 3 heures de pratique le mercredi après-midi

Notre engagement:

"cultiver, transmettre et réussir ensemble"

LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

57 avenue Charles-de-Gaulle - BP 83 - 38261 La-Côte-Saint-André Cedex

Tél. : **04 74 20 40 77** - Email : legta.cote-st-andre@educagri.fr - www.formagri38.fr